



Mémoire présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

Gilles Otis
Coordonnateur environnement et ISO:14001
et l'équipe de RSI Environnement

pour le

**Projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de traitement de
sols et d'autres matières contaminés à Saint-Ambroise**

Janvier 2024

Table des matières

Présentation.....	3
La justification du projet	3
Les contaminants détruits chez RSI Environnement	3
Meilleures techniques disponibles	4
Le développement durable chez RSI.....	7
La problématique mondiale des gaz à effet de serre (GES).....	8
Conclusion.....	9

Présentation

Je suis actuellement le coordonnateur environnement chez RSI. Je suis à l'emploi de RSI depuis plus de 27 ans, je faisais partie de l'équipe qui a mis en service le procédé thermique actuel. Au fil des années j'ai occupé plusieurs postes au sein de l'entreprise, autant du côté syndiqué que du côté administratif. J'ai débuté mes fonctions comme opérateur en chef du procédé thermique. Après plusieurs années à ce poste, j'ai délaissé les opérations pour me consacrer à la mise en place du système de gestion environnemental enregistré à la norme ISO:14001. Par la suite, j'ai aussi eu la responsabilité de l'opération du traitement des eaux et de l'analyseur en continu des gaz à la cheminée. Présentement, en plus du maintien du système de gestion de l'environnement, je suis responsable de plusieurs aspects relatifs à l'environnement sur le site de RSI et de l'optimisation des opérations du procédé thermique. C'est donc en mon nom personnel et au nom de tous les employés de RSI que nous vous présentons ce bref mémoire portant sur le projet de développement. Nous avons d'ailleurs présenté quelques mots d'appuis des employés de RSI en annexe de ce mémoire.

La justification du projet

Les contaminants détruits chez RSI Environnement

À une époque où tous les citoyens se préoccupent de la qualité de l'environnement, de la préservation des ressources, du recyclage, de la décontamination des sols et de la valorisation, RSI Environnement représente sans conteste une entreprise essentielle de développement durable disposée à contribuer à la mise en place de nouveaux outils et programmes pour atteindre les politiques environnementales des gouvernements du Québec et du Canada.ⁱ Depuis le début de ses opérations de traitement thermique en 1997, RSI Environnement a décontaminé plus de 1,1 million de tonnes de sols et d'autres matières contaminées et a sécuritairement détruit plus de 12 000 tonnes de contaminants qui rendaient ses sols et les terrains sur lesquels ils se trouvaient inaptes à leur utilisation. Plus de 75% des sols décontaminés par RSI ont pu être réutilisés.

La plupart des contaminants détruits par RSI sont très résistants à leur dégradation naturelle et ont des propriétés qui les rends dangereux pour les humains et pour les écosystèmes dont entre autres leur toxicité et leur caractère bioaccumulables.

Dans la presse électronique du 11 décembre 2023, nous apprenons, en page 14 et sous le titre : *Un polluant éternel classé cancérigène*, que le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) a publié, dans la revue *The Lancet Oncology*, un article portant sur la dangerosité de deux substances très répandues, soit l'acide perfluorooctanoïque (PFOA) et l'acide perfluorooctanesulfonique (PFOS). Le premier a été classé cancérigène pour l'humain et le second, potentiellement cancérigène.

Ces deux composés fabriqués par l'homme font partie de la grande famille des PFAS (12 000 molécules chimiques) soit les substances per et polyfluoroalkylées. Celles-ci sont qualifiées d'exceptionnelles, car elles présentent des propriétés extraordinaires, à savoir : stables à la chaleur, insensibles à la corrosion, imperméables, anti-adhésives et antitaches.ⁱⁱ

« D'abord mises au point dans les années 1940, les PFAS sont si polyvalentes qu'elles sont devenues les chouchoutes d'une multitude d'industries.

Teflon, Gore-Tex, Scotchgard... On trouve des PFAS dans nos manteaux de plein air, nos poêles anti-adhésives, nos tapis et l'emballage de notre hamburger, mais aussi dans des produits de première importance : des joints de caoutchouc utilisés en aéronautique aux revêtements lisses des cathéters médicaux, en passant par les mousses extinctrices pour combattre les feux d'hydrocarbures. Le hic ? Comme bien d'autres, « ces molécules archiperformantes ont été développées sans qu'on pense à ce qu'elles deviendraient une fois dans l'environnement », déplore Benoit Barbeau, professeur en génie de l'environnement à Polytechnique Montréal et cotitulaire de la Chaire industrielle en eau potable. Et sans qu'on se doute de leurs effets sur la santé humaine. »ⁱⁱⁱ

Les PFAS sont des molécules organiques (i.e. où des atomes de carbone sont liés à des atomes d'hydrogène) présentant au moins une chaîne de carbone dont plusieurs extrémités sont constituées de fluor. Il est à noter que la liaison carbone-fluor est l'une des plus fortes qui existent dans la nature. Ils sont ainsi surnommés « polluants éternels », car ils sont peu biodégradables (i.e. chimiquement très stables). Leur grande stabilité fait en sorte qu'on les retrouve dans tous les compartiments de l'environnement (eau-air-sol) et dans le sang de 99% des Canadiennes et des Canadiens ainsi que dans le lait maternel ^{iv}.

L'une des sous-familles les plus connues des PFAS est le PFOA (acide perfluorooctanoïque) et le PFOS (sulfonate de perfluorooctane). Ces substances sont dès lors classées comme des polluants organiques persistants (POP) et, à ce titre, font partie intégrante de la Convention de Stockholm.

Ainsi : « Le règlement sur les POP issu de la Convention de Stockholm a interdit les PFOS depuis 2009, le PFOA depuis juillet 2020 et le PFHxS (acide perfluorohexanesulfonique) depuis juin 2022. »^v Les parties à la présente Convention internationale, adoptée en 2001 et dont le Canada est signataire, reconnaissent :

« que les polluants organiques persistants possèdent des propriétés toxiques, résistent à la dégradation, s'accumulent dans les organismes vivants et sont propagés par l'air, l'eau et les espèces migratrices par-delà les frontières internationales et déposés loin de leur site d'origine, où ils s'accumulent dans les écosystèmes terrestres et aquatiques et [...] [sont] conscientes de la nécessité de prendre des mesures au niveau mondial concernant ceux-ci. »^{vi}

Pour résumer, disons que la liste des polluants organiques persistants ne cesse de s'allonger, qu'ils sont délétères pour la santé des humains et des écosystèmes et qu'ils font l'objet d'un consensus international visant leur élimination.

Meilleures techniques disponibles

Déjà en 2009, il est mentionné dans les considérations générales des textes et annexes de la Convention de Stockholm :

« Pour déterminer en quoi consistent les meilleures techniques disponibles, il faudrait, de façon générale comme dans les cas particuliers, accorder une attention particulière aux facteurs énumérés ci-après, en ayant à l'esprit les coûts et avantages probables de la mesure envisagée et les considérations de précaution et de prévention :

Considérations générales :

(i) Nature, effets et masse des rejets concernés ; les techniques peuvent varier en fonction des dimensions de la source ;

- (ii) Date de mise en service des installations nouvelles ou existantes ;
- (iii) Délai nécessaire pour introduire les meilleures techniques disponibles ;
- (iv) Nature et consommation des matières premières utilisées pour le procédé considéré, et efficacité énergétique de ce procédé ;
- (v) Nécessité de prévenir ou de réduire au minimum l'impact global des rejets dans l'environnement et les risques pour l'environnement ;
- (vi) Nécessité de prévenir les accidents ou d'en réduire au minimum les conséquences pour l'environnement ;
- (vii) Nécessité de protéger la santé des travailleurs et d'assurer leur sécurité sur le lieu de travail ;
- (viii) Procédés, installations ou modes d'exploitation comparables qui ont été testés avec succès à une échelle industrielle ;
- (ix) Progrès de la technique et évolution des connaissances scientifiques. »^{vii}

Ainsi, chez RSI, nous avons sans cesse appliqué ces principes de prévention et de précaution, la CNESST nous ayant même décerné un prix d'excellence en 2004. Notre entreprise est homologuée ISO 14001:2015, ce qui nous permet de suivre les points d'impacts potentiels (eau-air-sol) et d'en rendre compte. Ainsi nous adhérons totalement à l'adage selon lequel, chez RSI : « On dit ce que l'on fait, on fait ce que l'on dit et on le documente. »

Nos systèmes d'entretien préventif et de suivi environnemental sont solidement implantés dans la culture de l'entreprise et nous effectuons également un suivi périodique de la santé de nos travailleurs, et ce, depuis le début des années 2000.

Depuis la mise en service de notre unité de désorption thermique, nous avons mis en application les mesures générales de réduction des rejets comme stipulé dans la Convention de Stockholm, soit:

- « (i) Recours à de meilleures méthodes pour le nettoyage des gaz de combustion, telles que l'oxydation thermique ou catalytique, la précipitation des poussières ou l'adsorption ;
- (ii) Traitement des résidus, des eaux usées, des déchets et des boues d'égouts par traitement thermique, traitement les rendant inertes ou procédé chimique les détoxifiant, par exemple ;
- (iii) Modification des procédés entraînant une réduction ou une élimination des rejets, telle que le recours à des systèmes en circuit fermé ;
- (iv) Modification de la conception des procédés pour améliorer la combustion et empêcher la formation des substances chimiques [délétères], grâce au contrôle de paramètres tels que la température d'incinération et le temps de séjour. »^{viii}

Ce dernier point, soit le temps d'oxydation des gaz à haute température est la clé de voûte de l'efficacité de notre procédé faisant en sorte qu'il n'y a pas de génération mesurable de contaminants *de novo*. Ainsi, il est essentiel de saisir que ces recommandations issues de la Convention visent des entreprises qui, par leur procédé de production de biens et services, émettent des POP. Chez RSI, notre procédé détruit les POP et l'unité de désorption thermique a été conçue, en amont, selon ces paramètres.

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, une grande proportion des sols traités était souillée par des hydrocarbures^{ix} présentant des chaînes de carbone plus ou moins longues, des cycles aromatiques tels que ceux présents dans le benzène, le toluène, l'éthyle benzène et le xylène (dénommés BTEX). Il s'agissait de gros volumes à traiter d'où la capacité de traitement de 12 t/h et du

dimensionnement du four. La nouvelle unité sera plus petite et permettra d'atteindre les mêmes standards d'excellence tout en étant plus efficace sur le plan énergétique.

À cette même époque, des technologies dites biologiques ont été testées afin d'abaisser les concentrations des huiles et graisses (dénomination de l'époque) sous les 3 500 ppm (ancien critère C de la Politique de réhabilitation des terrains contaminés) et de pouvoir ainsi s'en servir comme recouvrement dans les sites d'enfouissement). Ces traitements qui utilisent des engrais azotés ne règlent pas le problème de contaminations et ne sont adéquats que pour les courtes chaînes de carbone (C_8 soit essentiellement de l'essence). En effet, le problème rencontré en est un de toxicité et d'accessibilité pour les bactéries qui brisent ces chaînes carbonées. À partir des C_{12} soit le diésel, C_{18-22} soit les différentes huiles pour la machinerie, et les chaînes plus longues présentant des cycles aromatiques (comme la créosote utilisée entre autres pour la conservation du bois), les traitements biologiques sont inefficaces comme en font foi la durabilité des dormants de chemin de fer et, anciennement, des poteaux de téléphone.

Nous touchons ici à un point important, soit l'évolution des technologies de protection du bois qui ont utilisé successivement la créosote, l'arséniate de chrome, le pentachlorophénol (etc.) pour protéger les millions de poteaux et autres dormants. Souvent utilisées sur les mêmes sites de production, ces technologies ont engendré une contamination hétérogène dont la seule méthode de traitement efficace est la désorption thermique suivie par l'oxydation subséquente des gaz à haute température.

Il est à noter que le pentachlorophénol vient d'être ajouté à la liste des POP. En effet, selon Environnement Canada :

« Le pentachlorophénol (PCP) est une substance chimique anthropique omniprésente dans l'environnement canadien en raison de son utilisation historique intensive par l'industrie de préservation du bois. Les impuretés présentes dans le PCP de qualité technique, parmi lesquelles on peut citer le tétrachlorophénol, les trichlorophénols, l'hexachlorobenzène, les dibenzo-p-dioxines polychlorées (PCDD), les dibenzofuranes polychlorés (PCDF) et les phénoxyphénols chlorés, contribuent à la toxicité du composé. Des études de toxicité chronique indiquent que le PCP de qualité technique peut être jusqu'à 10 fois plus toxique que le PCP purifié en raison de la présence de ces impuretés. »^x

Le PCP a été évalué comme « cancérogène pour l'homme (Groupe 1). »^{xi}

Qu'ont en commun tous ces composés réfractaires au traitement par des bactéries? Ils sont constitués de longues chaînes de carbone et/ou de cycles aromatiques liés à des atomes de chlore, de brome ou de fluor. Ces derniers sont tous des éléments chimiques issus de la même colonne (17^e colonne) du tableau périodique, soit les composés halogénés. Lorsqu'un atome d'halogène peut recevoir un électron d'un atome d'un élément différent (dans ce cas-ci, un atome de carbone), les deux atomes forment un composé très stable, car la couche électronique la plus externe de l'atome d'halogène est alors pleine et forme ce qu'on appelle, en chimie organique, un octet, ce qui lui confère une grande résistance aux processus naturels.

Quant à l'utilisation des unités mobiles, plusieurs éléments font en sorte qu'elle est difficile à opérer sécuritairement, soit :

1. L'entreposage des matériaux contaminés avant traitement. Puisque les contaminants sont des POP, ils sont soit volatils, semi-volatils ou solubles dans l'eau. De même, les matières dangereuses ainsi que les sols doivent subir un broyage préalable afin d'assurer une granulométrie optimale. Il faut donc qu'ils soient confinés à l'abri des intempéries et que les

gaz qui s'en échappent soient épurés de tout contaminant. Il en va de la santé des travailleurs et des populations avoisinantes. De plus, les eaux de lixiviations doivent être récupérées et traitées sur place, ce qui engendre des coûts exorbitants.

2. Les éléments du suivi environnemental. L'installation de piézomètres pour vérifier la qualité des eaux souterraines, l'étalonnage des instruments de mesure des gaz à la cheminée et l'installation et le calibrage des stations Hi-vol pour l'air ambiant sont des équipements sophistiqués qui demandent une grande stabilité et un savoir-faire évident. Seulement pour la mesure des dioxines et furanes, la sensibilité est de l'ordre du femtogramme soit 10^{-15} grammes ou l'équivalent de la précision de la mesure d'une seconde sur 32 millions d'années.
3. L'acceptabilité sociale. Devant la piètre sécurité engendrée par les éléments susmentionnés, qui voudra d'une unité mobile près de chez soi ? De plus, selon la réglementation en vigueur, des études de modélisation des dépositions atmosphériques seront requises ainsi que des mesures pour établir les bruits de fond.
4. Le coût prohibitif. Le site choisi doit être clôturé, muni d'une balance à camion et surveillé par caméra en tout temps.

Enfin, un article scientifique (i.e. dont le contenu est validé par les pairs) dans la revue *Chemosphere* datant de 2019 mentionne que :

« La pollution des sols est devenue une préoccupation environnementale mondiale. La désorption thermique est l'une des méthodes couramment utilisées pour assainir les sols contaminés. Cette méthode fait l'objet d'une attention croissante pour l'assainissement des sites contaminés en raison de ses avantages, tels que son adéquation à différents types de contaminants, sa courte période de traitement, son efficacité élevée, sa sécurité élevée et sa capacité à recycler le sol et les contaminants. »^{xii}

Le développement durable chez RSI

RSI collabore avec des instances scientifiques dans tous les domaines allant de la biologie (suivi environnemental) à la chimie organique et de l'ingénierie à l'hydrogéologie afin d'améliorer sans cesse nos façons de faire. Dès 2002, nous avons mandaté des experts en développement durable, soit des éco-conseillers formés à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) afin de valider notre démarche. Par la suite, nous avons demandé à la Chaire de recherche et d'intervention en éco-conseil de procéder à divers bilans et évaluations. Un des mandats attribués à cette Chaire de recherche et datant de 2010 visait la « Comparaison d'outils d'analyse de développement durable appliqués à diverses méthodes de traitement des sols contaminés aux polluants organiques persistants. ». Cette étude visait à valider l'adéquation des grilles d'analyse de développement durable de la Chaire de l'UQAC à celle issue de la *Loi sur le développement durable* promulguée en 2006 par le gouvernement du Québec. À cet effet :

« Les résultats démontrent que la grille de la Chaire et celle du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs performant également et font ressortir le besoin impératif de procéder à l'élimination totale des POP à l'instar du BAPE et du regroupement des professionnels du milieu (CESE) dans le contexte québécois en privilégiant la désorption thermique permettant la valorisation des sols. En effet, afin de respecter certains des principes de la nouvelle *Loi sur le développement durable*, que sont la santé et la qualité de vie, l'équité et la solidarité sociale (l'équité intergénérationnelle), la préservation de la biodiversité, le pollueur payeur, l'internalisation des coûts et la précaution, seules les filières permettant la destruction de ces contaminants ubiquitaires doivent être privilégiées. »^{xiii}

De plus, dans un rapport de 2018 intitulé « Actions et engagements en développement durable de RSI Environnement », il est mentionné :

« Eu égard à la nature de l'entreprise et à son champ d'opération, l'analyse du tableau montre qu'il n'y a pas de déficience quant à l'adhésion des dirigeants de RSIE aux principes de la Loi québécoise sur le développement durable. [...] Au terme de l'exercice, il apparaît que RSIE, dans la mesure de ses moyens, s'inscrit dans les acteurs du développement durable dans sa région, au Québec et dans le monde. Sa mission, ses valeurs et ses opérations permettent de répondre à des besoins actuels sans remettre en cause la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »^{xiv}

Aussi, RSI participe depuis 2003 à un programme de recherche avec Agrinova, un centre de recherche et d'innovation en agriculture rattaché au Cégep d'Alma, visant la fabrication de terreaux à partir des sols décontaminés. Ce projet a valu à RSI un prix de reconnaissance d'un projet innovateur décerné par l'Ordre des ingénieurs du Québec en 2019.

La problématique mondiale des gaz à effet de serre (GES)

« En 2019, les émissions totales de GES au Québec se chiffraient à 84,3 Mt éq. CO₂. Cela représentait 9,9 t éq. CO₂ par habitant et 11,5 % des émissions canadiennes, lesquelles atteignaient 730,2 Mt éq. CO₂. »^{xv} Ce même inventaire de GES mentionne que le secteur industriel émettait 24,8 Mt éq. CO₂ soit 29,4 % des émissions totales. »^{xvi}

À terme, soit en 2028, les émissions maximales totales attribuables au projet d'optimisation de RSI sont estimées à un peu plus de 59 kt éq. CO₂ et ce, sans mesure de réduction. Bien que chaque tonne de CO₂ émise en soit une de trop, les émissions de RSI représenteraient alors 0,23 % des émissions industrielles québécoises, 0,07 % des émissions totales du Québec et 0,008 % des émissions totales canadiennes (sur la base des chiffres de 2019).

Pour RSI, il s'agit d'émissions de procédés où les températures atteintes lors de la désorption et lors de l'oxydation des gaz se doivent d'être précises et modulables rapidement en fonction des intrants. Actuellement, seul le gaz peut fournir ce genre de rendement et assurer une destruction complète des contaminants. Cette garantie d'efficacité est imposée par règlement et les GES qui y sont associés sont difficilement compressibles.

De même, la chaleur récupérée par la seconde unité pourrait permettre de chauffer des serres qui contribueraient à l'autosuffisance alimentaire de la région et diminueraient le transport de légumes frais qui peuvent représenter de grandes quantités de GES.^{xvii}

Conclusion

Chez RSI, notre vision est de purifier la Terre. Pour ce faire, nous utilisons une technologie éprouvée et reconnue scientifiquement qui permet de briser les liens chimiques des composés toxiques réfractaires aux traitements biologiques et à l'usure du temps, et ce, dans une perspective de développement durable.

Le projet d'optimisation et l'ajout d'une seconde unité de traitement répondent à des besoins émergents face à l'évolution constante de la liste des substances toxiques à détruire. Afin de remplir notre mission, nous proposons, dans un processus d'amélioration continue, des ajouts et modifications qui nous permettront d'anticiper et de relever les défis de demain pour les générations futures.

Cette démarche s'inscrit dans la foulée du respect des engagements internationaux canadiens telle la Convention de Stockholm (qui vise l'élimination des POP) et répond à l'évolution de la réglementation face aux contaminants qui menacent la santé des populations et des écosystèmes.

Cependant, comme l'indique La Presse (sous la plume de Daphné Cameron) dans sa version électronique du 18 décembre 2023 en page 16 :

« Les PCB – ou biphényles polychlorés – ont été bannis en 2004 par la Convention de Stockholm. Malgré cela, on les retrouve encore dans les mammifères marins à des concentrations alarmantes, selon un article publié dans *Environmental Science & Technology*. Les auteurs ont réalisé des nécropsies sur 1070 carcasses de baleines, dauphins et phoques qui se sont échoués le long des côtes de la Grande-Bretagne entre 1998 et 2018. Parmi les spécimens échantillonnés entre 2014 et 2018, près de la moitié présentaient une concentration qui dépassait les seuils reconnus comme étant toxiques. « Des stratégies internationales d'atténuation plus efficaces sont nécessaires de toute urgence pour résoudre ce problème critique », écrivent les chercheurs. »

Ce décalage constaté entre les intentions du législateur et les résultats souhaités démontre l'urgence d'agir, il en va de notre santé et de celles des générations à venir.

ⁱ [Qui sommes-nous? - RSI Environnement](#)

ⁱⁱ Derome, R., (décembre 2023). *Relation toxique*. Québec Science, section environnement p.16

ⁱⁱⁱ Ibidem.

^{iv} Ibidem.

^v [https://www.ecologie.gouv.fr/plan-daction-ministeriel-sur-pfas#:~:text=Le%20r%C3%A8glement%20POP%20\(polluants%20organiques,acide%20perfluorohexanesulfonique\)%20depuis%20juin%202022.](https://www.ecologie.gouv.fr/plan-daction-ministeriel-sur-pfas#:~:text=Le%20r%C3%A8glement%20POP%20(polluants%20organiques,acide%20perfluorohexanesulfonique)%20depuis%20juin%202022.)

^{vi} https://chm.pops.int/Portals/0/sc10/files/a/stockholm_convention_text_f.pdf p.4.

^{vii} https://chm.pops.int/Portals/0/sc10/files/a/stockholm_convention_text_f.pdf p. 50-51.

^{viii} Ibidem, p.51.

^{ix} Faisant suite à la réglementation fédérale relative au stockage et à l'entreposage des produits pétroliers.

^x <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/gestion-substances-toxiques/publications/recommandations-environnementales-installations-preservation-bois/pentachlorophenol-sous-pression/chapitre-3.html>

^{xi} <https://www.cancer-environnement.fr/fiches/publications-du-circ/monographies-vol-117-pentachlorophenol-et-composes-apparentes/#:~:text=L'insecticide%20PCP%2C%20class%C3%A9%20comme,son%20utilisation%20sont%20d%C3%A9sormais%20limit%C3%A9es>

^{xii} Z. Cheng *et al.* (2019). *Désorption thermique pour l'assainissement des sols contaminés : un bilan*. Chemosphere, Tome 221, avril 2019, page 841.

^{xiii} Villeneuve, C. *et al.* *Comparaison d'outils d'analyse de développement durable appliqués à diverses méthodes de traitement des sols contaminés aux polluants organiques*. Chaire de recherche et d'intervention en Éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi.

^{xiv} Dessureault, P.L., Côté, H., Villeneuve C. (2018). *Actions et engagements en développement durable de RSI Environnement*. Chaire de recherche et d'intervention en éco-conseil, UQAC, p.34.

^{xv} MELCC. (2021). *GES 1990-2019 : Inventaire québécois de gaz à effet de serre en 2019 et leur évolution depuis 1990*. ISBN : 978-2-550-90948-4 (PDF) p.9.

^{xvi} Mt = million de tonnes et kt = millier de tonnes.

^{xvii} <https://www.equiterre.org/fr/ressources/fiche-kilometrage-alimentaire>

ANNEXE I

Mots des employés de RSI Environnement

Olivier Lavoie

12 déc 23

- Je suis fier de travaillé chez RSI car nous avons l'environnement à coeur, ~~et~~ l'environnement est devenu un enjeu important dans la société d'aujourd'hui.

Je suis en faveur pour le nouveau procédé thermique, ce sont nos emplois, elles nous tiennent à coeur, c'est bon pour l'économie nous ne polluons pas et nous sommes fiers de purifier la terre.

St-Ambroise Québec

11 décembre 2023

Il y a plusieurs raisons qui peuvent rendre fiers les Saguenéens. Notre histoire est riche d'exploits et de réussites, des premiers colons à l'implantation de grandes entreprises comme Alcan et Price, nous avons forgé ici des caractères forts, nous vivons au milieu de gens débrouillards et généreux qui ont su apprivoiser la nature.

La société saguenéenne a produit des travailleurs vaillants qui ont su défricher la terre et faire de nos entreprises diverses des références. Sans parler de tous les talents qui s'exportent dans tous domaines, autant dans les arts, les communications, le sport.

Personnellement je suis fier de toutes ces choses.

Et aujourd'hui je suis fier aussi de porter les couleurs de l'entreprise qui m'a fait confiance : RSI

Sur mes t-shirts et chandails est écrit : Fier de purifier la terre.

Pour moi ce n'est pas qu'un slogan.

Je suis fier d'être Saguenéen, mais je suis fier aussi de faire partie d'une équipe qui contribue à guérir notre environnement et de travailler pour une entreprise bien saguenéenne de surcroit.

Pierre Huot

Stéphane Lapointe

Superviseur chez RSI

Après 27 ans dans l'entreprise je peux dire que RSI fait partie de ma famille et c'est comme cela que j'ai acquis d'année en année toutes les connaissances dans le traitement thermique. Ce que j'aime de mon travail c'est de pouvoir contribuer à enlever définitivement des polluants de la planète et de pouvoir redonner une deuxième vie au sol traité en fabriquant du terreau dans lequel je peux faire pousser des légumes ou faire du terrassement, c'est vraiment ce volet qui me fait aimer mon travail, pour terminer je suis rendu à un poste qui me permet de passer le flambeau et mes connaissances du côté opérationnel, santé sécurité et environnement à la nouvelle génération qui prenne leur place dans la grande famille de chez RSI environnement.

Kevin Gagné

Objet : Soutien au projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminées à Saint-Ambroise

En tant qu'opérateur chez RSI Environnement depuis 3 ans et citoyen de Saint-Ambroise, je tenais à démontrer de façon significative mon support au projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique à nos installations actuelles.

Selon moi, l'innovation et la progression sont essentielles au sein d'une entreprise. Ce projet d'optimisation est donc lui aussi indispensable à notre évolution chez RSI, mais aussi nécessaire au maintien de nos opérations actuelles qui garantissent nos emplois à l'année.

À titre d'employé, je suis fier de faire partie d'une entreprise qui a à cœur l'environnement et le bien-être de sa communauté et je suis confiant que ces valeurs sauront perdurés tout au long de la réalisation de ce projet.

Merci,

A handwritten signature in cursive script that reads "Kevin Gagné".

Kevin Gagné
Opérateur de procédé

Je travaille pour RSI environnement depuis maintenant 20 ans. J'ai toujours été fier de travailler pour cette entreprise qui a à cœur l'environnement. Dans mes 20 ans de service, j'ai vu évoluer cette entreprise. Aujourd'hui, elle rayonne plus que jamais grâce aux personnels et aux leaders qui la font avancer. L'assiduité et le professionnalisme de nos experts font de notre entreprise une référence quant à la décontamination des sols. Ce que j'apprécie le plus de RSI environnement est que nous n'oublions jamais notre objectif principal, l'environnement.

Gaétan Godcher

Directeur de la maintenance

Mon père travaille depuis 20 ans dans cette entreprise. J'ai toujours été fière de dire que mon père ne travaille pas simplement dans une usine, mais bien dans une usine environnementale. Bien que je ne sois pas une experte dans le domaine, leur transparence me permet d'expliquer, à ceux qui le veulent, les grandes lignes de leurs procédés et de leurs valeurs simplement en assistant à leurs journées portes ouvertes. Leur mission me rassure quant à l'avenir de notre planète. Avec les changements climatiques de plus en plus intenses, cela me réconforte de savoir qu'il y a des entreprises, comme RSI environnement, qui veulent un meilleur avenir pour les futures générations.

Kim Godcher

RSI environnement est une entreprise qui sait se démarquer par ses valeurs et ses projets environnementaux. Le développement durable est un incontournable pour notre environnement et RSI environnement y parvient par divers projets, tels que la récupération d'énergie et leur partenariat avec Agrinova pour fabriquer du terreau. Cette entreprise se démarque en région par ses valeurs du 21^e siècle et ses projets innovateurs et basés sur le plein potentiel de chacune des ressources. C'est pour ces raisons que je soutiens le développement de RSI environnement.

Pascale Brassard

RSI environnement raisonne avec mes valeurs. Leur but de diminuer les sols contaminés enfouis me rend optimiste que d'autres entreprises voudront suivre leurs traces. Depuis que je connais cette entreprise, je suis fier d'en parler à ceux qui m'entourent. J'espère que leur projet d'agrandissement incitera les ministères à collaborer avec cette entreprise régionale unique.

Fabio Aysotte

Bonjour, je souhaite vous faire part de mon expérience de vie dans lequel je me suis embarqué en travaillant pour rsi environnement! J'ai déposé mon cv ici et déjà j'ai compris beaucoup de choses. Premièrement les personnes des ressources humaines ont été super chaleureuses, ensuite tous les confrères de travail sont super agréables, le fait de voir le patron et qui s'informe de nous nous donne un très gros sentiment d'appartenance sans oublier chaque cadres qui s'informe de nous à tous les fois qu'on les voient et pour finir le fait que se soit une compagnie régionale et en plus d'être une usine éco responsable je prenne que le nouveau projet ne va qu'être bénéfique pour la région car pour moi je le pense sérieusement .

Merci d'avoir pris le temps de lire mon texte

Bonne journée à vous
Jean-Philippe Pelletier